

[Text]

plus que la Confédération, et il y a celles qui, comme l'université de Moncton, sont jeunes et en plein développement.

Les universités qui ont vu le jour avant même que nous soyons nés ne jouent probablement pas, pour employer une expression courante, dans la même "ligue" que celle de l'université de Moncton. Elles sont bien ancrées dans les "maj-eures", alors que nous devons lutter dans les "mineures".

En effet, dans le financement des universités, les plus anciennes se sont créées, et ce de façon très sage, des fonds de réserve auxquels elles ont l'opportunité de puiser au besoin. Il y a leurs anciens qui, en nombre considérable, fournissent à leur *Alma Mater*, soit par des dons ordinaires, soit par des successions ou autres, une contribution très précieuse. Elles peuvent compter également sur les contrats de recherche et les subventions qu'elles obtiennent à cause de leur réputation déjà acquise et de leurs contacts qui se sont perpétués d'année en année. On pourrait même ajouter que le recrutement d'étudiants est probablement beaucoup plus facile pour elles, dû principalement aux facteurs que nous venons d'énumérer.

Nous les jalouons peut-être un peu. N'avons-nous pas raison? L'université de Moncton, comme beaucoup d'autres universités au Canada, n'a pas encore atteint ce niveau. Nous avons moins de 20 ans d'existence et ces années, elles n'ont pas été perdues. Nous nous sommes acharnés à développer, à construire, à solidifier et à améliorer nos programmes; bref, nous sommes encore en pleine croissance.

• 0955

D'autre part, l'Université de Moncton n'est pas très bien favorisée par l'environnement économique. La population que nous deservons, des Acadiens en majorité n'est certainement pas la plus fortunée au pays. Est-ce nécessaire de commenter sur les taux de chômage actuels aux Maritimes? Les chiffres suivants parlent par eux-mêmes. Au Canada, en avril 1981, le taux de chômage au Canada était de 7.6 p. 100 en Nouvelle-Écosse de 9.9 p. 100 au Nouveau-Brunswick de 13.7 p. 100 et à l'Île-du-Prince-Édouard de 15 p. 100.

Est-ce nécessaire de parler de la pauvreté de plusieurs familles acadiennes, que ce soit dans le nord-est, dans le sud-est, au Cap-Breton, à l'Île du Prince-Édouard ou à la Baie Sainte-Marie? Si on accepte l'hypothèse que les Acadiens sont moins fortunés que la moyenne de la population qui les entoure, les revenus moyens par habitant des provinces Maritimes, comparés au revenu moyen des Canadiens, en disent long sur la situation particulière de notre "clientèle". N'ont-ils pas droit eux aussi à un enseignement supérieur universitaire dans leur langue?

Nous sommes inquiets, monsieur le président, lorsque nous voyons ainsi le gouvernement fédéral se questionner sur le financement des universités quand nous savons fort bien qu'actuellement, l'Université de Moncton dépend entièrement de ces sources de fonds qui nous sont accordées par l'entremise de la province du Nouveau-Brunswick. Si le gouvernement fédéral croit à l'égalité des chances pour les minorités au Canada, il doit tenir compte de ces facteurs.

[Translation]

and younger universities, like the University of Moncton, which are still developing.

Universities that were built before we were born are probably not in the same "league", to use a popular expression, as the University of Moncton. They are there firmly anchored in the "major": whereas we have to fight it out in the "minors".

With respect to the financing of universities, the older ones have set up reserve funds which they can dip into if the need should arise. They have a considerable number of alumnae who, through gifts or endowments, provide their *alma mater* with a valuable source of funding. They can also count on research contracts and grants that they get because their reputation is well established, and on contracts that are renewed year after year. Also, it is probably easier for them to recruit students for the above mentioned reasons.

Perhaps we are envious, but do we not have a reason? The University of Moncton, like many other universities in Canada, has not yet reached this level. We have been operating for less than 20 years and we have not been wasting time. We have worked on building, developing, solidifying and improving our program; in other words, we are growing.

On the other hand, the economic environment in which the University of Moncton operates is not very favourable. The people we serve, who are largely Acadian, are certainly not the wealthiest of Canadians. Need we comment on the current unemployment rate in the Maritimes? The following figures speak for themselves. In Canada, in April 1981, the national unemployment rate was 7.6 per cent. in Nova Scotia, it was 9.9 per cent; in New Brunswick, 13.7 per cent; and in Prince Edward Island, 15 per cent.

Need we talk about the poverty of many Acadian families in the northeast, the southeast and in Cape Breton, on Prince Edward Island or at Baie Sainte-Marie? If we accept the hypothesis the Acadians are on the average poorer than those around them, the average income per capita in the Atlantic provinces, compared to the average income of Canadians, says a great deal about the particular situation of our "clientele". Do they not have a right to a university education in their own language?

We are concerned, Mr. Chairman, when we see that the federal government in looking into university financing, since we are well aware of the fact that the University of Moncton depends entirely on the funding we receive through the Province of New Brunswick. If the federal government believes in equal opportunity for minorities in Canada, it will have to take these factors into account.